

OFFICE DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE & TECHNIQUE  
OUTRE-MER  
CENTRE DE LIBREVILLE

REPUBLIQUE GABONAISE

Prospection pour l'implantation

de riz pluvial

entre OYAN et EKOUK

-----

H. LE MARTRET  
sous la direction de  
E. GUICHARD

## I - GENERALITES

A la demande du Gouvernement Gabonais, une mission a été organisée dans la région d'Ekouk afin de localiser un terrain de 500 à 700 ha pouvant convenir à la culture du riz pluvial.

Une première zone avait été retenue à l'ouest de la route Ekouk - Fourou-Place, de part et d'autre d'une piste menant à la Rembaré, qui fut prospectée du 23 août au 6 septembre 1975.

Mais la place étant déjà prise par le S.T.F.O. pour une plantation d'okoumés, une deuxième tournée fut organisée du 27 septembre au 4 octobre dans le but de retenir un terrain ayant moins de 3 % de pente, entre Oyan et Fourou-Place, qui serait étudié par la suite.

Les cartes I.G.N. au 1/50.000e de Kango 1b et Jambaréné 1b ont été utilisées comme fonds topographiques.

La couverture de photos aériennes SA 32 V 286 - 290  
SA 32 V 300 - 305  
NA 32 V IR 285 - 288

est de peu d'utilité pour préciser la topographie, cette zone étant recouverte de forêt.

## II - RELIEF

### 1) Cheminement

Après avoir pris quelques renseignements chez les villageois, la piste de la "Minsolé", numéro 4 sur la carte, à environ cinq km au sud d'Ekouk, semblait convenir. Deux layons d'environ 1 km, de part et

d'autre de la piste, ont été tracés pour permettre de préciser le relief, la piste elle-même pouvant prêter à confusion.

Le terrain peut être représenté par : 1 replat, de moins de 3 % de pente, atteignant parfois une longueur de 300 m, bordé d'un marigot ou d'une butte aux flancs de 5 à 10 % de pente. Un layon transversal permet de constater que ces zones planes sont peu larges. Lorsque la pente est forte, elle est en général assez courte et n'est donc pas représentée sur la carte par une courbe de niveau.

La piste n° 1 partant de Fourou-Place vers les plantations des villageois, rejoint la description précédente mais avec une succession plus importante de marigots, petits replats et buttes avec des pentes atteignant fréquemment 10 à 15 %.

Les layons 2 - 3 - 5 - 6 - 7 offrent des zones planes plus étendues pouvant probablement atteindre une surface de 2 ha avec à priori les meilleures possibilités pour les terrains des layons 2 et 3.

## 2) Conclusion

Sur la carte, les terrains prospectés semblent plats ; en réalité ces zones ont un modelé finement découpé par des marigots et des rides ou buttes. Les dénivelées sont inférieures à 10 m sur la majeure partie du terrain. Les pentes aux abords des marigots sont souvent de 10 à 15 %. Il est difficile de donner une idée de la surface globale des zones planes (pente  $< 3\%$ ), mais il semblerait que chacune d'elles n'excède pas 2 à 3 ha.

### III - LES SOLS

Dans la zone prospectée, au sud d'Ekouk, on a des sols ferrallitiques fortement désaturés, appauvris, modaux, plus ou moins sableux,

en intermittence avec des sols ferrallitiques fortement désaturés, pénévolutés, faiblement appauvris sur Cocobeach et Madiela, limono-argileux.

Au nord d'Ekouk, on trouve des sols ferrallitiques fortement désaturés, pénévolutés, à horizon B2 structural sur marnes de Mvone et sur séries rouges, sols argileux.

#### IV - CONCLUSION

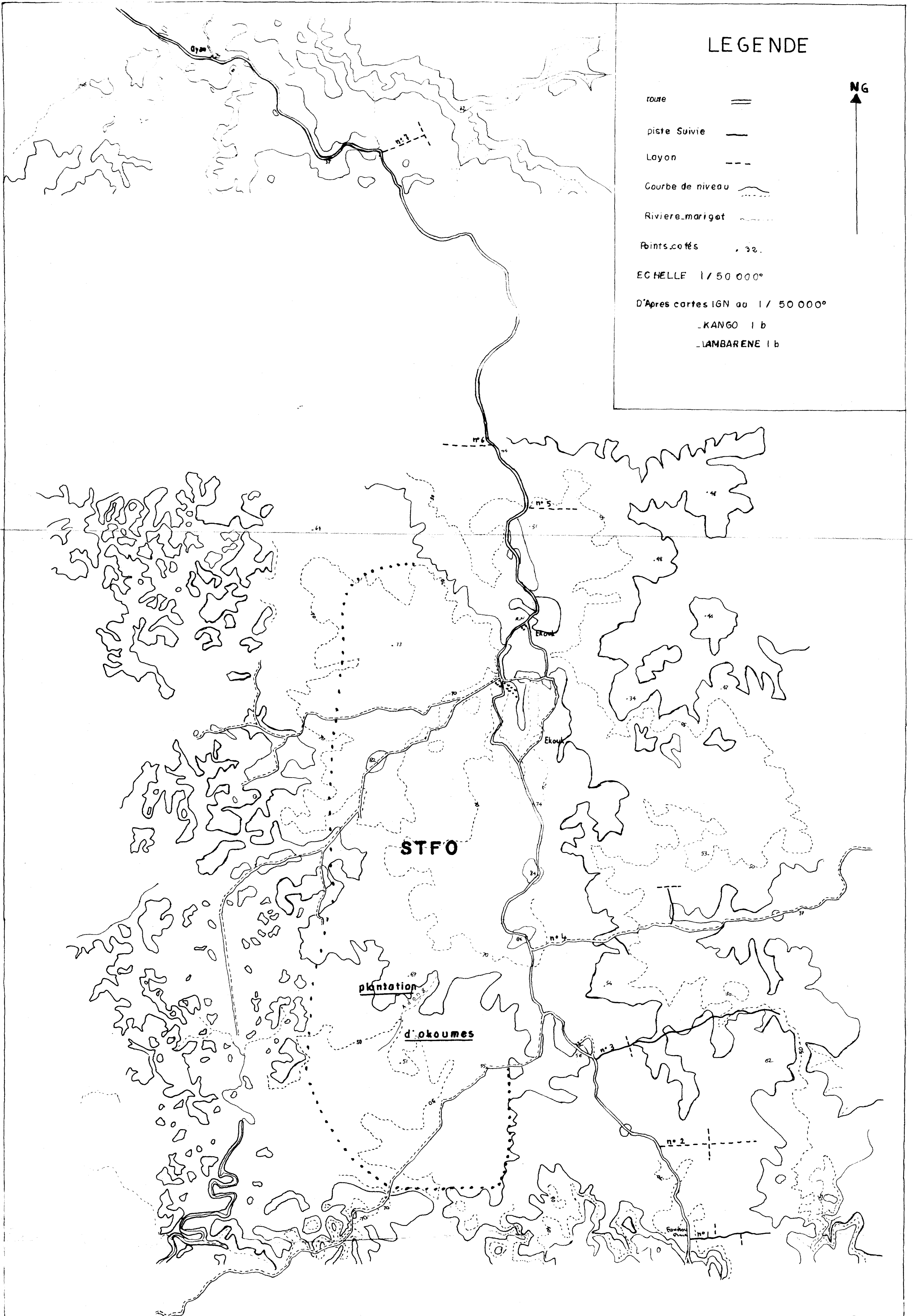
Trouver 500 à 700 ha groupés de bons sols à pente inférieure à 3 % le long de la route nationale Oyan - Ekouk - Fourou-Place peut sembler facile au vu des cartes topographiques I.G.N. 1/50.000e. Si les sols ne semblent pas devoir présenter de difficultés majeures, il n'en est pas de même du relief : car même si les dénivelées sont inférieures à l'intervalle entre les courbes de niveau (20 m), le modelé en forme de demi-oranges aplaties est finement découpé par le réseau hydrographique et constitué de petites unités comprenant : des surfaces planes (inférieures à 3 %) de l'ordre de 3 ha et des surfaces plus ou moins convexes dont la pente est sensiblement comprise entre 3 et 15 %. En conséquence, la réponse au problème posé ne peut être que négative.

Si l'on ne peut pas s'accommoder de cette situation, il appartient à la Direction de l'Agriculture de choisir un autre terrain dont elle ferait exécuter le relevé topographique à grande échelle préalablement à la prospection pédologique.

\*  
\*      \*

Hors-texte : carte topographique de la route Oyan - Ekouk - Fourou-Place.

CARTE TOPOGRAPHIQUE  
DE LA ROUTE OYAN\_EKOUK\_FOUROU\_PLACE



LEGENDE

- route =
- piste suivie —
- Layon - - -
- Courbe de niveau ~
- Riviere marigot - - -
- Points cotés . 32.



ECHELLE 1/50 000°  
D'Après cartes IGN au 1/50 000°  
KANGO 1 b  
LAMBARENE 1 b